



**Merci à nos 8903 membres, unis pour Israël et la Tradition !**

## **AU SOMMAIRE DU N°85**

### **1. Démographie juive-contre-enquête, Félix Perez/Yerouchalmi**

L'urgence de la situation démographique juive en dehors d'Israël est aigüe. Dans ce cadre, le compte rendu d'une enquête passionnante a été présenté par l'ancien Grand Rabbin d'Israël, Meir Lau devant le congrès annuel du Centre rabbinique européen qui a rassemblé à Paris, 300 rabbins d'Europe. Cette étude menée aux USA, présente des conclusions alarmantes sur l'évolution démographique juive si le statu-quo actuel est prolongé. *Nous avons complété l'étude du Rav Lau par une contre-enquête comparant Israël et la Diaspora et qui montre l'importance vitale d'Israël pour la démographie juive.*

### **2. Les dix antijudaïsmes de De Gaulle**

*Décryptage de sa Conférence de Presse de novembre 67 !*

"Le peuple sûr de lui et dominateur" évoqué par de Gaulle *n'est que l'arbre cachant une dense forêt d'antijudaïsme verbal dont nous souhaitons révéler l'ampleur à nos lecteurs.* L'antijudaïsme chrétien fournit au Général la trame d'une fresque historico-morale du Peuple juif qui lui permet de situer l'Israël de 67 dans un contexte favorable à sa politique pro-arabe.

### **3. Claude Lanzmann se livre enfin...**

*Auteur des films «Pourquoi Israël», «Tsalal», «Sobibor», et de l'immense «Shoah» (Gallimard).*

*Il publie ses Mémoires: «Le Lièvre de Patagonie» (Gallimard).*

Analyse de l'œuvre et du parcours de cet immense personnage qui a marqué le 20<sup>ème</sup> siècle et Interview vérité.

### **4. Tel-Aviv, une ville assez chère et... qui rend muet !**

Au début du 20<sup>e</sup> siècle la population juive était concentrée dans la ville de Jaffa, mais les loyers y étaient devenus prohibitifs. Vint alors l'idée de créer une banlieue juive en prolongement nord de Jaffa-Yafo, ce qui fut fait en 1909. Il fallait aussi trouver un nom à cette nouvelle bourgade, et après quelques hésitations, le nom de Tel-Aviv, la colline du Printemps, remporta la palme. Les membres de cette nouvelle communauté urbaine furent ravis par l'originalité du nom qui alliait le rêve sioniste, Aviv, Printemps, et les racines du passé, symbolisé par le mot Tel, colline.

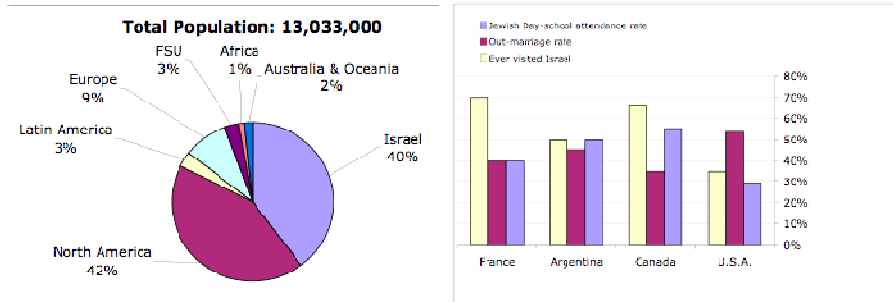
*En complément : Tel Aviv, une ville mondialement assez chère*

### **5. La richesse des "Dix Commandements" adaptation Yerouchalmi du Rabbin Daniel Gottlieb**

### **6. Texte Intégral de la Conférence de Presse de de Gaulle du 27/11/1967 (pour archives)**

=====

## 1. Démographie juive-contre-enquête, Félix Perez/Yerouchalmi



### Ci-dessus à droite : Implication des juifs dans la vie juive (école juive, mariages mixtes, Israël)

L'urgence de la situation démographique juive en dehors d'Israël est aigüe, notamment aux USA et en France\*. Dans ce cadre, le compte rendu d'une enquête passionnante a été présenté par l'ancien Grand Rabbin d'Israël, Meir Lau (Président de Yad Vashem, Jérusalem), devant le congrès annuel du Centre rabbinique européen qui a rassemblé à Paris, 300 rabbins de toute l'Europe. Cette étude récente menée aux USA, présente des conclusions alarmantes sur l'évolution démographique juive si le statu-quo actuel est prolongé.

**Nous avons complété l'étude du Rav Lau par une contre-enquête comparant Israël et la Diaspora et qui montre l'importance vitale d'Israël pour la démographie juive.**

\*Dans ces pays, il convient de corriger en se limitant aux seuls critères juifs de judéité les statistiques officielles qui comprennent de 20 à 30% de personnes qui ne sont plus juives du fait de mariages mixtes.

**Présentation de l'étude** Le rapport dresse le devenir démographique de 5 types d'échantillons de 100 juifs au bout d'environ un siècle et demi (4 générations à venir) et selon leur degré de religiosité initiale. Les 100 juifs de départ sont répartis selon les normes juives US (en France l'essentiel des juifs se répartit entre laïcs, traditionalistes, religieux) : 'laïcs', 'libéraux', 'conservateurs', 'modern-orthodox' et 'ultra-orthodox'. **Nous avons complété la comparaison par une ligne de partage Israël / Diaspora** hélas délaissée par le Rav Lau...

### Hypothèses de base de l'étude

- Le taux de fécondité supposé est de 1,2 chez une femme juive 'laïque' et jusqu'à 5,9 pour une femme juive 'ultra-orthodoxe'.
- Les taux de mariages mixtes supposés sont de plus de 50% chez les juifs laïcs (les taux actuels vont aux USA jusqu'à 70% et, en France, entre 30 et 50% selon les origines des juifs concernés et leur degré de judaïsme). Ils sont de quelques pour cent chez les juifs religieux.
- La définition de la judéité suit la Loi juive (individus dont la mère est juive ou conversion par le rabinat religieux).
- Pour la comparaison Israël/Diaspora le facteur discriminant sera surtout le taux de mariage mixte bien inférieur en Israël.

### Résultats de l'étude

100 juifs 'laïcs' donnent dans 150 ans : **5 juifs (quasi disparition)**  
 100 juifs 'libéraux' donnent dans 150 ans : **13 juifs (quasi disparition)**  
 100 juifs 'conservateurs' donnent dans 150 ans : **24 juifs (quasi disparition)**  
 100 juifs 'modern-orthodox' donnent dans 150 ans : **346 juifs (3,5 fois plus!)**  
 100 juifs 'ultra-orthodox' donnent dans 150 ans : **2587 juifs (26 fois plus!!)**

Selon cette étude à laquelle nous apporterons notre critique ci-après : les milieux religieux ('modern' et 'ultra' orthodoxes) seraient seuls capables d'assurer la survie juive. Mais, étant au départ très minoritaires (ils ne représentent que 15% des juifs en Israël, et moins de 10% ailleurs), le peuple juif serait (à terme et à statu-quo d'hypothèses) en voie d'extinction.

### Compléments Yerouchalmi

100 juifs d'Israël donnent dans 150 ans : **190 juifs**  
 100 juifs de Diaspora donnent dans 150 ans : **35 juifs**

**L'étude complémentaire montre ainsi que dans l'état actuel des forces religieuses, c'est surtout Israël qui est à même d'assurer la pérennité du peuple juif !**

**Lignes de force de l'étude** Cette étude montre des lignes de force que la nation juive doit travailler et qui dépassent le seul aspect religieux, ce que ne souligne pas l'étude de manière assez trompeuse d'ailleurs. Ainsi le Figaro a-t-il pu titrer (influencé par la présentation pas assez critique du Rav Lau) : "L'avenir démographique du judaïsme repose sur sa branche la plus orthodoxe".

Les critères suivants sous tendent les degrés de religiosité qui leur sont seconds à nos yeux et les occultent quelque peu :

- **L'importance primordiale du couple et de la procréation.** Sauf rare conversion on ne «devient» pas juif ; il faut naître d'une mère juive. Ce qui induit une évidence : le développement de la communauté juive dépend surtout du taux de fécondité des femmes juives.
- **La capacité du judaïsme religieux** à suivre l'exemple des générations des Maîtres qui, sans renoncer aux principes, savaient adapter l'orthodoxie aux multiples nécessités du monde contemporain (cf. l'exemple du Rav Kook trouvant comment prendre en compte intelligemment les exigences du repos chabatique de la Terre en Israël (Chemitta) ou Rabbenou Guerchom interdisant religieusement la polygamie masculine pourtant permise par la Thora,...).
- enfin, si la religion est un facteur de croissance démographique, les institutions juives vont devoir accroître leurs efforts pour que les juifs soient attirés par la religion et les valeurs de la Tradition ; Yerouchalmi est fier d'apporter sa modeste contribution dans cette direction.
- **La préservation des mariages interjuifs (que la vie en Israël favorise).** Les «mariages mixtes» se multiplient : avec une femme non juive, les enfants ne sont plus juifs; avec une femme juive, ils contribuent à «affaiblir» l'identité juive car ils provoquent un éloignement culturel et religieux, favorisant à la génération suivante des mariages mixtes et à terme une disparition de la judéité en 3 générations ! Notre étude complémentaire ci-dessus montre que la forte fréquentation intrajuive **en Israël permet à ce pays de préserver à iso hypothèses d'étude le développement du peuple juif, et que c'est actuellement le seul scénario apte à le faire** dans le cadre de l'étude proposée!

**Relativité des conclusions de l'étude** Cela dit, les études démographiques sur longue période sont la plupart du temps inexacts, car, elles supposent par définition une stabilité du contexte. Hypothèse structurante qui n'est JAMAIS remplie, du fait de la complexité et de la non prédictibilité du monde... Les nombreuses persécutions subies par les juifs devaient ainsi l'anéantir plus d'une fois.

**L'étude complémentaire montre ainsi mathématiquement que dans l'état actuel des forces religieuses, c'est Israël qui est à même d'assurer la pérennité du peuple juif !**

De plus, le peuple juif, de par la vitalité transmise par le souffle vital de la Bible, relayée par les coutumes, les traditions, les cultures religieuses et laïques à la fois, ainsi que par celui de la terre d'Israël, a survécu à l'histoire. *Comme mon très cher oncle l'enseignait : le peuple juif est comme un bouchon de liège que l'on essaie de pousser au fond d'un verre d'eau : lorsqu'il est au fond il a l'air coulé, mais il ne manque pas de remonter avec autant de vivacité qu'il avait été enfoncé profondément dans le verre....*

## 2. Les dix antijudaïsmes de De Gaulle

Décryptage de sa Conférence de Presse de novembre 67 !

Texte intégral de la Conférence en fin de N°; Vidéo sur <http://www.bb-chai.org/essai.php>



Célèbre dessin de Tim du juif «sûr de lui et dominateur»

"Le peuple sûr de lui et dominateur" évoqué par de Gaulle n'est que l'arbre cachant une dense forêt d'antijudaïsme verbal dont nous souhaitons révéler l'ampleur à nos lecteurs. L'antijudaïsme chrétien fournit au Général la trame d'une fresque historico-morale du Peuple juif qui lui permet de situer l'Israël de 67 dans un contexte favorable à sa politique pro-arabe.

### Comme une "Passion" antijudaïque

De Gaulle n'était pas antisémite : à Londres, il « attendait l'Eglise et il avait eu la Synagogue », tant les juifs dont il appréciait le patriotisme y étaient nombreux. Elevé en milieu Dreyfusard, il n'avait fait aucune déclaration suspecte, jusqu'à cette Conférence ! Malgré une actualité chargée -notamment guerre du Vietnam-, il consacre un tiers de la Conférence à sa tirade. Son monologue déclamé sans note, avec une tonalité théâtrale assortie de gestes, donne en spectacle l'histoire du peuple juif, comme les «Passions religieuses» du Moyen Age ! De Gaulle y passe d'Israël aux «juifs» (on parlait "d'israélites").

### Le juif dominateur

Il en souligne la permanence des caractéristiques («ce qu'ils avaient été de tous temps»), sous-entendant qu'un juif est toujours comme ci. Mais, plutôt que dans l'éthique, de Gaulle opte pour «ce qu'ils avaient été de tous temps, un peuple d'élite, sûr de lui et dominateur». Dispersé, en ghetto, le juif dominerait-il en coulisses ?

### Le lobby juif responsable de la haine des juifs

Son instinct de domination est expliqué : «une fois rassemblé dans le site de son ancienne grandeur, à changer en ambition ardente et conquérante». Les «milieux» juifs disposent de moyens qui en font des dominateurs et des acteurs de 1er plan : «des vastes concours en argent, influence, propagande, que les Israéliens recevaient des milieux Juifs». **On croit lire du Maurras !** S'il subit des malveillances à travers son histoire, c'est qu'il les provoque : «des malveillances qu'ils provoquaient, qu'ils suscitaient plus exactement»!

### Le juif conquérant

«Israël ayant attaqué, s'est emparé, en six jours de combat, des objectifs qu'il voulait atteindre »! On oublie sa nécessité vitale de se défendre face à des agresseurs qui l'encerclent déclarant vouloir le jeter à la mer. Israël est aussi accusé d'avoir fait tout pour doubler sa population «l'action qu'il menait pour doubler sa population par l'immigration, donnait à penser que le territoire qu'il avait acquis ne lui suffirait pas longtemps ».

De Gaulle oublie les juifs qui y arrivent spontanément, y compris chassés du Maghreb d'où la France s'est lâchement retirée. Israël ne doit pas s'agrandir pour cela : il oublie que le pays est assez grand pour une population double.

### Le juif roublard et puissant

Il poursuit : «depuis 1956, on avait vu apparaître, un Israël guerrier, résolu à s'agrandir»! alors qu'Israël s'y défendait sur instructions express franco britanniques. Israël a : «des terres acquises dans des conditions plus ou moins justifiables», à l'instar de Jacob face à Esaü, dans la vision chrétienne du juif roublard ! Puis suit sa **vision théologique du juif puissant** : "Les juifs beaucoup mieux armés que les Arabes" Israël est 40 fois moins armée (!).

### Les Chrétiens de tout temps sympathiques aux juifs !

- Suit «un capital considérable d'intérêt et même de sympathie s'était accumulé en leur faveur, surtout, il faut bien le dire dans la Chrétienté». Ceci est une **erreur historique** : les conciles chrétiens, de Nicée à Latran, jusqu'à Nostrae Aetate, sont antijudaïques. Allemagne, Autriche, Pologne, Lituanie, Ukraine, Grèce, pour ne citer qu'elles, sont chrétiennes ! Cette erreur est nécessaire pour placer le monde chrétien en conseiller sympathique, à qui Israël peut dès lors se fier.

### La France père grand frère

Il ne garantit d'ailleurs à Israël que la non destruction du pays : «Si Israël est attaqué, nous ne le laisserons pas détruire». Israël pourrait être amputée de terres, souffrir sur plusieurs plans sans que la France n'intervînt ? Malgré tout, de Gaulle déplore qu'Israël ne se soit pas contentée de cette peau de chagrin et ait attaqué contre ses avertissements.

### Les terroristes "résistants"

L'orgueil d'Israël (!) l'aura donc empêché d'écouter ses conseils. De Gaulle n'évoque aucune demande au camp arabe, comme si il avouait que sa politique était biaisée, selon un axe ouvertement pro-arabe, après l'abandon de l'Algérie. Il oublie totalement le blocus, vrai acte de guerre auquel Israël ne fait que répondre. De ce fait les terroristes deviennent des résistants « manifeste contre lui la résistance, qu'à son tour, il qualifie de terrorisme ». Les ruptures du cessez le feu par les seuls arabes sont attribuées aux 2 camps « les 2 belligérants observent d'une manière irrégulière, le cessez-le-feu ».

### Le juif coupable de tous les maux

Vieil antijudaïsme encore avec le juif coupable des problèmes du monde (!) : «augmenter dans le monde une tension déplorable et d'avoir les conséquences très malencontreuses pour beaucoup de pays, c'est à vous, devenus conquérants, qu'on en attribuerait les inconvénients».

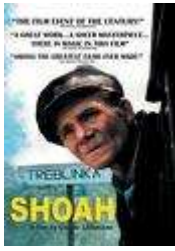
### Israël doit ramper

Dès lors, il propose, avant le début de toute négociation, d'adopter comme solution la position arabe extrême de retour aux lignes de 1948, comme si les arabes n'avaient pas agressé. Et, au passage, en bon fils de l'Eglise, il retire Jérusalem aux juifs et aux musulmans pour le remettre aux mains chrétiennes sous couvert d'internationalisation.

### 3. Claude Lanzmann se livre enfin...

Auteur des films «Pourquoi Israël», «Tsahal», «Sobibor», et de l'immense «Shoah» (Gallimard).

Il publie ses Mémoires: «Le Lièvre de Patagonie» (Gallimard)



#### 1. Claude Lanzman 'se livre' dans 'ce livre'...

Né en 1925, Claude Lanzmann dirige «les Temps modernes» depuis la mort de Simone de Beauvoir en 1986. Dans 'ce livre'... il 'se livre', comme dans cet interview vérité en octogénaire qui défie le temps en skiant avec son fils de 15 ans, faisant l'amour, du vélo... et aussi en créateur halluciné qui a "passé sa vie à pénétrer l'immémorial".

Son ouvrage est plus une oeuvre épique qu'un recueil de souvenirs ; Lanzmann y «sanctifie la vie», comme naguère les survivants, les revenants, "ses frères"\*. Cet hymne à la vie envoûte par sa gracieuse écriture, loin de la voix rauque du cinéaste. Il s'y montre l'ami de Jean Cau, Deleuze, Tournier, l'amant de 7 ans de la ravageuse Simone de Beauvoir, l'ami de Sartre, le défenseur opiniâtre d'Israël, bref... une grande conscience juive française !

On le voit aussi journaliste à Elle, France-Dimanche, publiant il y a un demi-siècle des reportages prémonitoires comme celui sur le Dalaï Lama. Il a pris son temps, pour écrire, 5 ans "de plaisir" à raconter les grands débats et conflits du 20e siècle auxquels il a été mêlé, y compris, au delà de la Shoa et d'Israël, l'Allemagne communiste, la Corée, la Chine ou l'Algérie. On suit ses aventures comme on lirait un roman de Hemingway ou de Kessel.

Lorsqu'il se consacre à ce moment capital de sa vie, Shoah, ses Mémoires changent de rythme, les vivants s'effacent devant les morts pour s'en faire les porte-parole. Ce journal d'un archéologue cherchant les traces des crimes, des témoins et des bourreaux nous fait partager une quête angoissée qui le dépasse rapidement. Entreprise impossible... mais réalisée ! Ces Mémoires sont portés, comme Shoah, par le jaillissement de la vie "un chœur immense de voix qui témoignent, dans une véritable construction de la mémoire, de ce qui a été perpétré".

(\*Son frère Jacques, il n'en parle pas dans son livre car "nous n'avons pas eu la même vie, et même si on avait vécu les mêmes choses, on n'aurait pas les mêmes souvenirs".)



#### 2. Claude Lanzman se livre encore – Interview qui nous fait retrouver l'Observateur

**Q : Shoah, d'où vient le projet et qu'est-ce que cela veut dire ?**

**R :** L'idée de Shoah n'est pas de moi, je n'y songeai pas du tout. C'est un directeur du ministère des Affaires étrangères israélien qui m'a suggéré de réaliser un film qui «soit» la «catastrophe». Au cours d'une «nuit de feu», proche de la cinquantaine, je décide de vouer ma vie à ce projet, jugeant qu'il serait de ma part indigne et lâche de ne pas le saisir.

Je ne sais pas, ce que cela veut dire Shoah ! Le mot s'est imposé à moi, une nuit de 1985, alors que je venais de terminer ce film de près de dix heures, afin de témoigner de manière impérissable sur ce que les nazis ont mis en œuvre : la tentative d'anéantissement du peuple juif. On me disait "Mais il faut traduire, personne ne comprendra", et c'était précisément ce que je voulais, que personne ne comprenne ! Je me suis battu pour imposer Shoah, sans alors savoir que je procédais ainsi à un acte radical de nomination. Shoah, c'est maintenant un nom propre, le seul donc et comme tel intraduisible.

**Q : Et ces sponsors juifs américains qui vous demandaient vainement : «Mr Lanzmann, what is your message?»**

**R :** Ils attendaient que je leur dise: «Plus jamais ça» ou «Aimez-vous les uns les autres» et j'étais incapable de répondre aux questions obscènes : pourquoi est-ce que ça s'est passé, est-ce que c'est arrivé aux juifs? Les raisons qu'on peut donner sont peut-être nécessaires mais non suffisantes, comment justifier qu'on tue 1,5 million d'enfants? Je me suis arc-bouté de toutes mes forces à la stupeur, au refus de comprendre, affrontant le «soleil noir» de la Shoah. Et c'était la seule façon de procéder, cet aveuglement était le mode le plus pur du regard, la clairvoyance même. Point d'images d'archives, d'amoncellement de cadavres. Mon film devait relever le défi ultime : remplacer les images inexistantes de la mort dans les chambres à gaz.



**Q : Vous retardiez le moment d'aller en Pologne, à Treblinka ?**

**R :** Oui, après 4 ans d'enquêtes, la rencontre d'un lieu et d'un nom fut une révélation, Treblinka pouvait encore exister ! L'extermination générant chez moi une telle horreur, je la repoussais hors de la durée humaine ; contemporain de l'événement, cela n'avait pourtant pu se passer de *mon* temps. Et soudain, la rencontre du nom et du lieu, et des gens qui avaient été les contemporains de la Shoah, tout ça a été explosif. Ça a été l'incarnation, centrale dans ma vie, mes films et ce livre. Je ne pleure guère qu'au cinéma, devant des mélodrames mais pas devant « Shoah » : mon être, alors, se pétrifie, de chaudes larmes cathartiques se refusent à moi. « Claude, si vous pouviez lécher mon cœur, vous seriez empoisonné », me déclara Itzhak Zuckermann, l'un des survivants du ghetto de Varsovie, à la fin de Shoah...

**Q : Comment avoir réussi l'exploit de faire parler et bourreaux et victimes ?**

**R :** Pour les bourreaux, je n'avais pas d'autre choix que de ruser, d'inventer des stratagèmes. C'est la 1ère fois que je raconte tout cela. « Shoah » est parfois comme une investigation policière, ou un western. Pour les victimes, je devais au préalable en savoir le plus possible sur elles. Par exemple, pour le coiffeur de Treblinka, témoin exceptionnel, j'avais passé deux jours avec lui dans les montagnes et il m'avait tout raconté. Mais la mise en scène opère un véritable saut qualitatif: jusqu'au tournage, je ne savais pas qu'il allait s'effondrer, se mettre à pleurer.

**Q : Votre traque de 12 ans des bourreaux et victimes pour qu'ils témoignent a-t-elle changé votre regard sur eux ?**

**R :** Ni sur les nazis ni sur les victimes. « Shoah » n'est pas un film sur les survivants, c'est un film sur les morts. Les morts sont mort, les vivants s'effacent devant eux et j'appelle donc les protagonistes juifs de « Shoah » des « revenants ». Parce qu'en réalité aucun n'aurait jamais dû survivre et, s'ils ont pu, c'est par miracle. Je les tiens pour des héros, des saints, des martyrs. Ils s'oublient totalement, parlent avec une abnégation totale. Ils ne racontent pas comment ils ont survécu, ne disant jamais « je », mais « nous ». Ils sont les porte-parole des morts.



**Q : 12 ans pour faire « Shoah », plus pour « Pourquoi Israël » ; aventure au long cours ?**

**R :** Pour « Shoah », je n'ai jamais cessé de me battre avec une course de 12 interminables années où j'ai eu la force et la folie de prendre mon temps de n'obéir qu'à ma propre loi, ce dont je suis le plus fier. L'illumination fut d'une puissance telle que je sus que j'irais jusqu'au bout et pour accomplir une oeuvre pareille, il faut que le temps ait ainsi été suspendu.

« Pourquoi Israël », c'est plus compliqué. En 1952, j'y suis allé pour « le Monde », mais Israël m'a posé tant de questions si personnelles que j'ai jugé obscène de témoigner publiquement. Sartre m'a suggéré d'écrire un livre, mais je me suis arrêté au bout de 100 pages. Et 20 ans plus tard, ce reportage et ce livre avortés sont devenus « Pourquoi Israël », tourné assez vite, pour montrer la normalité-anormalité, ou le « caractère ludique » de ce pays.

Je ne parlais pas hébreu et si j'avais appris l'hébreu, je n'aurais jamais pu faire « Pourquoi Israël » ; et si j'avais été déporté, je n'aurais jamais pu non plus faire « Shoah ». J'avais besoin d'être à la fois dehors et dedans, pour moi, c'est la posture fondamentale du témoin.

**Q : On vous dit orgueilleux de votre oeuvre**

**R :** Je suis orgueilleux et humble, ni vaniteux ni modeste. Beaucoup de gens confondent. Et puis, "la gloire est un irréalisable. Il faut tout le temps recommencer, ça s'évanouit".

**Q : Et votre relation à la mort, l'existence d'une âme ?**

**R :** Shoah devait dire la mort, pas la survie; contradiction radicale, les morts ne pouvaient pas parler pour les morts. Quant à mon sort, pour me rassurer, il y aurait bien la complicité avec D., mais je n'en revendique aucune; l'âme et ses transmigrations m'embarrassent. Ai-je une âme, où est-elle dans mon livre ? Et quand le corps sera liquidé, que va-t-elle faire ? Elle va viser "les lièvres", c'est ce que je souhaite, c'est ma forme de transcendance. Donc, j'y crois, oui... J'aimerais seulement avoir la certitude de ne pas être descendu par un chasseur...!!

**Q : Votre livre montre-t-il une prise de conscience tourmentée de votre judéité ?**

**R :** J'ai vécu, enfant, l'antisémitisme d'avant-guerre, dans la peur, et la honte quelquefois. Je ne connaissais rien à la culture ni à la religion juives. C'est le livre de Sartre et son portrait de l'antisémite qui m'ont aidé à accepter le sourire des Français et à le leur rendre. Pourtant je m'étais battu contre les Allemands, j'avais été résistant, mais l'antisémitisme n'avait pas disparu miraculeusement avec la Libération. Nous étions plutôt des français « de souche » avec mon père né en 1900 à Paris, mais, mon premier voyage en Israël en 1952, 4 ans après sa création a été un choc profond : la découverte d'un pays où tous sont juifs ! La découverte de tous ces gens que j'y ai rencontrés fut bouleversante : nous avons la même histoire, chacun de nous était porteur du même bric-à-brac juif, le lieu de naissance de ces quasi-frères\* s'avérait un simple aléa géographique. La normalité d'Israël en était l'anormalité même. J'en ai ensuite longuement parlé avec Sartre, lui disant qu'il fallait tout repenser, et il était d'accord.

#### 4. Tel-Aviv, une ville assez chère et... qui rend muet !

Anne Lévy et Yerouchalmi



Au début du vingtième siècle la population juive était concentrée dans la ville de Jaffa, mais les loyers y étaient devenus prohibitifs. Vint alors l'idée de créer une banlieue juive en prolongement nord de Jaffa-Yafa, ce qui fut fait en 1909. Il fallait aussi trouver un nom à cette nouvelle bourgade, et après quelques hésitations, le nom de Tel-Aviv, la colline du Printemps, remporta la palme. Les membres de cette nouvelle communauté urbaine furent ravis par l'originalité du nom qui alliait le rêve sioniste, Aviv, Printemps, et les racines du passé, symbolisé par le mot Tel, colline.

**En complément : Tel Aviv, une ville mondialement assez chère**

#### Tel Aviv, un choix laïc au départ

Plutôt laïcs et pas vraiment des grands férus de la Bible, ils ne firent pas attention au fait que le nom de Tel Aviv n'avait rien d'original, puisqu'il y désignait déjà une agglomération agricole située dans l'actuel Irak. Dans le livre d'Ezékiel (3, 15) il est dit

*"Et j'allais vers les exilés de **'Tel Aviv'**, vers ceux qui demeurent près du fleuve Kévar, et là où ils étaient assis, je demeurai pendant sept jours, affligé parmi eux".*

Le fleuve Kévar est un des affluents de l'Euphrate, et plus probablement un canal creusé par les hommes pour irriguer les terres agricoles. Les juifs en Babel étaient en effet pour la plupart des agriculteurs et vivaient dans des petits villages comme 'Tel Hareshah' ( la colline de la charrue) ou comme la lcoalité agricole de **'Tel Aviv'**. Le premier **'Tel Aviv'** a donc bel et bien existé à l'époque de Nabuchodonosor, vers -550, soit deux millénaires et demi (!) avant la création du Tel Aviv actuel que nous connaissons. Lorsque certains en vinrent à malgré tout se rendre compte que le choix du nom manquait d'originalité et, qu'en plus, il désignait un village on ne peut plus exilique, le pli était déjà pris.

#### Tel Aviv aussi dans Ezékiel

Ceci n'est jamais qu'une curiosité historico-sémantique. Il est beaucoup plus intéressant de se pencher sur ce passage d'Ezékiel où figure Tel Aviv. D. s'y adresse à Ezékiel, effrayé, et lui ordonne de manger un rouleau de parchemin; autrement dit d'ingurgiter de la connaissance. Ezékiel s'exécute et, à sa grande surprise, digère fort bien ce rouleau...C'est alors que D. lui enjoint de se rendre auprès des enfants d'Israël, exilés en terre de Babel, pour les admonester en leur demandant de se repentir. Ezekiel, emporté dans l'air, se retrouve, vous l'avez deviné, au premier Tel Aviv, sur le bord du fleuve Kevar (et non pas du fleuve Yarkon qui borde l'actuel Tel Aviv). Là il gît, carrément paralysé pendant sept jours, puis finit par se secouer.

*Au passage, il me semble intéressant de remarquer que Kevar en hébreu (kaf, beth, rech) signifie "déjà". La Bible confirmerait-elle cet air de "déjà vu" de Tel Aviv ?*

#### Tel Aviv bilique qui rend muet...

Le Livre d'Ezékiel, l'un des plus hermétiques, parle d'êtres étranges, et notre propos n'est pas d'en dissenter. Il est néanmoins étonnant de constater que, le Prophète qui mentionne à plusieurs reprises le fleuve Kevar, ne cite comme seul lieu habité par des juifs que ... Tel Aviv.

Il est encore plus étrange de constater que, Ezékiel, parachuté à Tel Aviv, devient selon l'explication de Rachi, paralysé de la langue (autrement dit muet) pendant sept jours.

Pourquoi ce traumatisme au contact de cette ville, et pourquoi précisément à cet endroit ?

Sans se perdre en conjectures comme évoquer les folles nuits de Tel Aviv, la ville qui ne dort jamais selon l'expression consacrée, la question que l'on peut se poser est la suivante. Si parmi les fondateurs de Tel Aviv, au moment de choisir un nom à cette ville à naître, il y avait eu une personne qui s'était vraiment penchée sur le Livre d'Ezekiel, le choix aurait-il été le même?

#### Complément : Tel Aviv, une ville assez chère

- Monte Carlo est à la tête des 10 villes où l'immobilier est le plus cher au monde, avec un prix moyen de 50 000 \$ /m<sup>2</sup> (près de 5 millions \$/ pour un quatre pièces de 100 m<sup>2</sup> !).

- Moscou et Londres occupent maintenant la deuxième place avec plus de 20000 \$/m<sup>2</sup>.

- Tokyo arrive en quatrième position avec 18 000 \$ /m<sup>2</sup>.

- En dernière position, l'on trouve Le Caire (et ses bidonvilles) avec moins de 600 \$ /m<sup>2</sup>, précédé de peu par les très pauvres Bangalore en Inde, Penco au Chili (660 \$ /m<sup>2</sup>) ou encore Quito, capitale de l'Equateur (800 \$ /m<sup>2</sup>).

- **Tel Aviv est vers la 30ème ville la plus chère au monde au prix de vente du mètre carré habitable avec un prix de près de 4600 \$ /m<sup>2</sup>, voisin de Milan et d'Amsterdam.**

- Surprenamment, Frankfort est 36ème et moins cher que Tel Aviv (à 4400 \$ /m<sup>2</sup>), comme Toronto 42ème (à 4000 \$ /m<sup>2</sup>), ou encore, la riche Zurich, 51ème seulement (!) à 3500 \$ /m<sup>2</sup>.

=====

## 5. La richesse des "Dix Commandements"

adaptation Yerouchalmi du Rabbin Daniel Gottlieb



### Le social et D. sont inséparables

Si beaucoup résument les 613 commandements du judaïsme au seul Décalogue, d'autres voudraient le résumer à un seul précepte. Parmi ces résumés on connaît celui concédé par Hillel (reprise par les Evangiles chrétiens) à celui qui l'interrogeait : " *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* ' : ceci est l'essentiel, tout le reste en est le commentaire, va maintenant et étudie le reste." L'interprétation habituelle de cette maxime consiste à résumer l'objectif de la Tora au seul amour du prochain. En fait, cette phrase constitue une citation tronquée et le verset complet est : " *Tu aimeras ton prochain comme toi-même, Je suis l'Eternel*". Le Judaïsme ne peut être résumé qu'en une phrase comportant deux parties : évoquant la relation de l'homme avec son prochain, et, de manière quasi inséparable, la relation à D.

Ainsi, ceux qui voudraient résumer le judaïsme à une oeuvre purement sociale (à l'instar des Evangiles chrétiens) ne peuvent nullement s'appuyer sur cette maxime de Hillel.

Le judaïsme n'a jamais dissocié l'amour de D. et le respect des règles y afférant, des conditions de possibilité d'une paix sociale.

### Le Décalogue sur 2 colonnes

Nous allons le comprendre en analysant en détail les "Dix Commandements" ou Décalogue\*, dont le support, les deux tables de pierre, constituent un symbole pour la synagogue et le Judaïsme. Dans la mesure où le Décalogue a été révélé lors de la théophanie du Sinaï, il mérite qu'on en scrute le contenu avec un soin particulièrement méticuleux.

*\*L'expression "dix commandements" n'a aucune racine juive et elle provient de l'Eglise qui dans sa polémique contre la synagogue au début de son histoire parlait de "dix commandements". Comme le texte biblique lui-même, les textes hébraïques désignent ce passage sous l'expression de "asseret hadiberot" ou de "asseret hadevarim", ce qui signifie "dix paroles", ou "décalogue" (du grec deca = dix et logos = parole).*

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| 1. Je suis l'Eternel...                       | 6. Tu ne tueras pas                   |
| 2. Interdiction de l'idolâtrie                | 7. Tu ne commettras pas d'adultère    |
| 3. Tu ne prononceras pas le nom de D. en vain | 8. Tu ne voleras pas                  |
| 4. Chabbat                                    | 9. Tu ne porteras pas faux témoignage |
| 5. Respect des parents                        | 10. Tu ne convoiteras pas...          |

Le texte se présente sur deux colonnes en vis à vis, la 1ère colonne concernant la relation de l'homme à D., la seconde de l'homme à son prochain. Les exigences du Judaïsme portant ainsi à la fois sur les aspects moraux et sociaux : l'équivalence entre les deux colonnes rappelle que l'on ne saurait prétendre adhérer aux valeurs de la Révélation en se référant seulement à l'une de ces deux dimensions essentielles. On serait légitimement scandalisé si l'on entendait quelqu'un se prétendre un "bon juif" sous prétexte qu'il mange cachet, qu'il met ses tephiline et qu'il observe le chabbat, tout en avouant qu'il se permet de commettre l'adultère. Ou si il respectait tous les codes sociaux en affichant un athéisme militant.

### L'homme à l'image de D.ieu

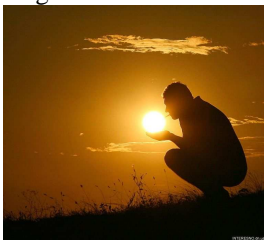
Les relations entre l'homme et D. figurant sur la première colonne précèdent les règles régissant les relations entre les hommes, qui ne figurent que sur la seconde colonne. Comme si la Bible indiquait que le respect des lois à caractère religieux (1ère colonne) serait à même d'inciter à la réalisation naturelle et spontanée des règles sociales (seconde colonne) : l'affirmation de l'existence de Dieu devrait nous conduire naturellement, lorsqu'on sait que l'homme a été créé à l'image de D., au refus du meurtre; la compréhension de ce que représente l'interdiction de l'idolâtrie devrait conduire au refus de l'adultère ; la compréhension de ce qu'implique le respect des parents devrait entraîner l'absence de convoitise

### Respect divin et respect d'autrui

La présentation sur deux colonnes laisse apparaître par cinq fois deux préceptes en vis à vis sur une même ligne, ce rapprochement faisant sens :

#### - Ligne 1 "Je suis l'Eternel..., Tu ne tueras pas"

Si l'interdiction de tuer est mise en regard de l'affirmation de l'existence de D.ieu : l'interdiction du meurtre est liée au fait que tout homme, fait à l'image de D.ieu, porte l'étincelle divine. L'interdiction du meurtre dépasse ainsi de beaucoup les seules exigences d'une société apaisée mais touche plus profondément au caractère sacré de chaque vie humaine.



#### Ligne 2 "Interdiction de l'idolâtrie, Tu ne commettras pas d'adultère"

L'adultère consiste à accorder à un autre qu'au partenaire légitime les marques d'amour, de tendresse et d'affection qui devraient être réservées au seul conjoint. De même, l'idolâtrie, consiste à accorder à d'autres que D. les marques de respect, de vénération et de disponibilité qui ne reviennent qu'à Lui. Ainsi les notions de la seconde ligne procèdent-elles du même principe, appliquées l'une au domaine spirituel, l'autre au cadre humain.

**- Ligne 3 "Tu ne prononceras pas le nom de D. en vain, Tu ne voleras pas"**

Si le vol consiste à s'approprier un bien appartenant à autrui pour en tirer un avantage personnel, on comprend aisément l'interdiction de prononcer le nom de Dieu en vain, par exemple à l'appui d'un faux serment : il s'agirait d'utiliser un bien de D. - son Nom - pour acquérir une crédibilité que l'on n'aurait pas pu obtenir autrement.

**- Ligne 4 "Respect du Chabbat, Tu ne porteras pas faux témoignage"**

Observer le Chabbat, c'est porter témoignage sur l'existence et l'intervention de D.ieu car l'observance du Chabbat conduit à affirmer qu'Il a créé le monde et accompli les miracles de la Sortie d'Egypte. Il est donc normal de trouver en regard de la prescription du Chabbat/ Témoignage, l'interdiction de porter un faux témoignage concernant une affaire humaine.



**- Ligne 5 "Respect des parents, Tu ne convoiteras pas..." "**

L'interdiction de la convoitise pose problème : en effet, dans la mesure où l'envie se manifeste sans que ce soit nécessairement suite à une volonté délibérée, on comprend mal que la Thora puisse ainsi légiférer sur ce qui apparaît comme un sentiment spontané.

Le commandement en vis à vis permet d'éclairer ce point : la référence à la cellule sociale que constitue la famille rappelle qu'il est possible de se réjouir du bonheur d'autrui sans en éprouver aucune jalousie. Dans une famille saine, les parents ne sont pas jaloux du succès de leurs enfants, et les enfants ne sont pas jaloux de la réussite de leurs parents.

Ainsi cette juxtaposition du respect des parents et de l'interdiction de la convoitise des biens d'autrui insisterait pour rappeler aux êtres humains qu'ils doivent absolument se considérer comme les membres d'une même famille et que, dès lors, l'absence de convoitise, qui assez naturellement règne au sein de la famille, doit s'imposer entre les hommes.

Le respect des parents dans nombre de civilisations montre que cette situation si elle demeure asymptotique est loin d'être une utopie.

**Pensées, paroles et actes**

Dans la table de droite (qui régit les relations de l'homme à D), les deux 1ères phrases, concernent **la pensée** (reconnaissance de D., interdiction de l'idolâtrie) ; la 3ème phrase concerne **la parole** (interdiction de prononcer le nom de D en vain); les deux dernières phrases, impliquent **les actes** (respect du chabbat et des parents).

Par contre, sur la seconde table (qui régit les relations de l'homme à son semblable), les trois 1ères phrases concernent **les actes** (vol, meurtre adultère), le 4ème paragraphe concerne **la parole** (faux témoignage) et la dernière phrase régit **la pensée** (interdiction de la convoitise).

Ainsi la première table insiste-t-elle pour les relations Homme/D. sur une progression qui va de la pensée à la parole et de la parole à l'action. Mais, lorsqu'il s'agit sur la seconde table, des relations sociales, l'ordre est inversé : il faut privilégier ou accorder la priorité à l'attitude gestuelle, au comportement, aux faits et aux actes. C'est l'attention portée aux gestes et aux actes qui pourra permettre de faire attention à la manière dont on s'exprime et à parler juste et enfin cela conduira à penser juste et à éliminer jusqu'à l'éventualité même de la convoitise.



**Amour des parents / Amour d'Israël**

Le respect des parents figure du même côté que lois concernant la relation de l'homme avec D.ieu. De ce fait, les lois juives imposent des marques de déférence et de respect dues aux parents, analogues à celles dues à Dieu (Choul'han Aroukh). Par ailleurs, le devoir d'honorer ses parents est l'un des rares commandements dont la mention biblique est accompagnée explicitement de la récompense réservée à ceux qui l'observent "Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne".

Cette récompense ne se limite pas à la promesse de longévité et mentionne la présence sur la Terre d'Israël, ce qui implique l'existence d'une infrastructure permettant une vie sociale, collective. Le rôle des parents consiste à former leurs enfants à l'idée de la centralité de la terre dans la pensée juive. La meilleure façon, pour les enfants, d'honorer les parents consiste à réaliser l'objectif final de toute la tradition juive : la vie du peuple d'Israël sur la terre d'Israël.



## Texte Intégral : Conférence de Presse de de Gaulle du 27/11/1967

(entre '...', les passages commentés dans notre analyse ci-dessus)

"L'établissement, 'entre les deux guerres' mondiales, car il faut remonter jusque-là, l'établissement d'un foyer sioniste en Palestine et puis, après la Deuxième Guerre mondiale, l'établissement d'un Etat d'Israël, soulevait, à l'époque, un certain nombre d'appréhensions. On pouvait se demander, en effet, et on se demandait même 'chez beaucoup de Juifs' si l'implantation de cette communauté sur des terres qui avaient été acquises dans des conditions 'plus ou moins justifiables' et au milieu des peuples arabes qui lui étaient foncièrement hostiles, n'allait pas entraîner d'incessants, d'interminables, frictions et conflits.

'Certains' jusqu'alors dispersés, mais qui étaient restés ce qu'ils avaient été de 'tous temps', c'est-à-dire un 'peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur' n'en viennent, 'une fois rassemblés dans le site' de leur ancienne grandeur, à changer en 'ambition ardente et conquérante' les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis dix-neuf siècles : « l'an prochain à Jérusalem ». Cependant, en dépit du flot tantôt montant, tantôt descendant, des malveillances 'qu'ils provoquaient', qu'ils suscitaient plus exactement, dans certains pays et à certaines époques un capital considérable d'intérêt et même de 'sympathie' s'était accumulé en leur faveur, surtout, il faut bien le dire 'dans la Chrétienté', un capital qui était issu de l'immense souvenir du 'Testament', nourri à toutes les sources d'une magnifique liturgie, entretenu par la commisération qu'inspirait leur antique malheur et que poétisait, chez nous, la légende du Juif errant, accru par les abominables persécutions qu'ils avaient subies pendant la Deuxième Guerre mondiale et grossi, depuis qu'ils avaient retrouvé une patrie, par leurs travaux constructifs et le courage de leurs soldats.

C'est pourquoi, indépendamment des vastes concours en argent, en influence, en propagande, que les Israéliens recevaient 'des milieux Juifs' d'Amérique et d'Europe, beaucoup de pays, dont la France, voyaient avec satisfaction l'établissement de leur Etat sur le territoire que lui avaient reconnu les Puissances, tout en désirant qu'ils parviennent, en usant d'un peu de 'modestie', à trouver avec ses voisins un "modus vivendi" pacifique. Il faut dire que ces données psychologiques avaient quelque peu changé depuis 1956 ; à la faveur de l'expédition franco-britannique de Suez, on avait vu apparaître, en effet, un Etat d'Israël 'guerrier' et résolu à s'agrandir. Et ensuite, 'l'action qu'il menait' pour 'doubler sa population' par l'immigration de nouveaux éléments, donnait à penser que le territoire qu'il avait acquis ne lui suffirait pas longtemps et qu'il serait porté, pour l'agrandir, à 'utiliser toute occasion' qui se présenterait. ...

C'est pourquoi, d'ailleurs, la 5ème République 's'était dégagée, vis-à-vis d'Israël', des liens spéciaux et très étroits que le régime précédent avait noués avec cet Etat, et la 5ème République s'était appliquée, au contraire, à favoriser la détente dans le Moyen-Orient. Bien sûr, nous conservions avec le Gouvernement israélien des rapports 'cordiaux' et, même, nous lui fournissions pour sa défense éventuelle les armements qu'il demandait d'acheter, mais, en même temps, 'nous lui prodiguions des avis de modération', notamment à propos des litiges qui concernaient les eaux du Jourdain ou bien des escarmouches qui opposaient périodiquement les forces des deux côtés. Enfin, nous ne donnions pas notre aval à son installation dans un quartier de Jérusalem dont il s'était emparé et nous maintenions notre ambassade à Tel-Aviv.

D'autre part, une fois mis un terme à l'affaire algérienne, nous avions repris avec les peuples arabes d'Orient la même politique d'amitié, de coopération, qui avait été pendant des siècles celle de la France dans cette partie du monde et dont la raison et le sentiment font qu'elle doit être, aujourd'hui, 'une des bases fondamentales de notre action extérieure'. Bien entendu, nous ne laissions pas ignorer aux Arabes que, pour nous, l'Etat d'Israël était un fait accompli et que nous n'admettrions 'pas qu'il fût détruit'. De sorte que, tout compris, on pouvait imaginer qu'un jour viendrait où notre pays pourrait aider directement à ce qu'une paix réelle fût conclue et garantie en Orient, pourvu qu'aucun drame nouveau ne vînt à le déchirer.

Hélas ! Le drame est venu. Il avait été préparé par une tension très grave et constante qui résultait du sort scandaleux des réfugiés en Jordanie, et aussi des menaces de destruction prodiguées contre Israël. Le 22 mai, l'affaire d'Akaba, fâcheusement créée par l'Egypte, allait offrir 'un prétexte à ceux qui rêvaient d'en découdre'. Pour éviter les hostilités, la France avait, dès le 24 mai, proposé aux 3 autres grandes puissances 'd'interdire' conjointement avec elles à chacune des deux parties 'd'entamer le combat'. ... Le 2 juin, le Gouvernement français avait officiellement déclaré qu'éventuellement, il donnerait tort à quiconque entamerait le premier l'action des armes. ... Et ce que je répétais en toute clarté à tous les états en cause, c'est ce que j'avais même le 24 mai, déclaré à M. Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël, que je voyais à Paris. Si Israël est attaqué, lui dis-je alors en substance, nous ne 'le laisserons pas détruire', mais si vous attaquez, nous condamnerons votre initiative.

Certes, malgré 'l'infériorité' numérique de votre population, étant donné que vous êtes beaucoup mieux organisés, beaucoup plus rassemblés, beaucoup 'mieux armés' que les Arabes, je ne doute pas que, le cas échéant, vous remporteriez des succès militaires, mais, ensuite, vous vous trouveriez engagés sur le terrain, et au point de vue international, dans des difficultés grandissantes, d'autant plus que la guerre en Orient ne peut pas manquer d'augmenter dans le monde une tension déplorable et d'avoir les conséquences très malencontreuses pour beaucoup de pays, si bien que 'c'est à vous', devenus des conquérants, 'qu'on en attribuerait peu à peu les inconvénients'. On sait que la voix de la France n'a pas été entendue. Israël ayant attaqué, s'est emparé, en six jours de combat, des objectifs qu'il voulait atteindre.

Maintenant, il organise, sur les territoires qu'il a pris, l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsions, et il s'y manifeste contre lui la 'résistance', qu'à son tour, il qualifie de terrorisme. Il est vrai que 'les deux belligérants' observent, pour le moment, d'une manière plus ou moins précaire et irrégulière, le cessez-le-feu' prescrit par les Nations Unies, mais il est bien évident que le conflit n'est que suspendu et qu'il ne peut pas avoir de solution, sauf par la voie internationale.

Mais un règlement dans cette voie, à moins que les Nations Unies ne déchirent elles mêmes leur propre Charte, un règlement doit avoir pour base l'évacuation des territoires qui ont été pris par la force, la fin de toute belligérance et la reconnaissance de chacun des Etats en cause par tous les autres. Après quoi, par des décisions des Nations Unies, avec la présence et la garantie de leurs forces, il serait probablement possible d'arrêter le tracé précis des frontières, les conditions de la vie et de la sécurité des deux côtés, le sort des réfugiés et des minorités et les modalités de la libre navigation pour tous, dans le golfe d'Akaba et dans le canal de Suez. Pour qu'un règlement quelconque et notamment celui là puisse voir le jour, règlement auquel du reste, 'suivant la France', devrait s'ajouter un statut international pour Jérusalem ; pour qu'un tel règlement puisse être mis en oeuvre, il faudrait qu'il y eût l'accord des grandes puissances (qui entraînerait ipso facto celui des Nations Unies) et, si un tel accord voyait le jour, la France est d'avance disposée à prêter son concours politique, économique et militaire, pour que cet accord soit effectivement appliqué.

Mais on ne voit pas comment un accord quelconque pourrait naître tant que l'un des plus grands des Quatre ne se sera pas dégagé de la guerre odieuse qu'il mène ailleurs. Car tout se tient dans le monde d'aujourd'hui. Sans le drame du Viêt-Nam, le conflit entre Israël et les Arabes ne serait pas devenu ce qu'il est. Et si, demain, l'Asie du Sud- Est voyait renaître la paix, l'Orient l'aurait recouverte à la faveur de la détente générale qui suivrait pareil évènement. »